

METZ MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HARMONY PARK | 11 bd Solidarité | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3 T. 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29 | www.metzmetropole.fr

Nombre de membres au Conseil de Communauté :

121 titulaires – 70 suppléants

Conseillers en fonction : 121 titulaires – 58 suppléants Conseillers présents : 79 Dont suppléants : 2 Absents excusés : 19

Absents : 25

Date de convocation : 18 février 2014.

Vote(s) pour: 79 Vote(s) contre: 0 Abstention(s): 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du lundi 24 février 2014,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Point n° 68 Contribution financière à l'EPCC Centre Pompidou-Metz pour l'année 2014.

Rapporteur: Monsieur BOHL

Le Conseil, Le Bureau entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Centre Pompidou-Metz,

VU le Budget Primitif de l'EPCC Centre Pompidou-Metz, voté le 20 décembre 2013,

VU le Budget Primitif de Metz Métropole, voté le 24 février 2014,

DECIDE d'attribuer une contribution financière totale à hauteur de 4 600 000 € pour l'année 2014 versée en quatre fois, à raison de 1 150 000 € par trimestre. Le premier versement a été effectué par anticipation au vote du Budget Primitif 2014 sur présentation du budget 2014 de l'EPCC, approuvé par le Conseil d'Administration le 20 décembre 2013. Les autres versements s'effectueront sur demande de l'Etablissement accompagnée d'un plan de trésorerie, et le solde, sur demande de l'Etablissement accompagnée d'un plan de trésorerie actualisé, du bilan 2013, du Compte de résultat 2013 et du Compte-rendu d'activités 2013.

Pour extrait conforme/ Metz, le 25 février 2014 Pour le Président

Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL